

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mai 2012DCM N° 12-05-13**Objet** : Versement de subventions à diverses associations culturelles**Rapporteur : Mme MERTZ, Conseiller Municipal**

Il est proposé de verser des subventions pour un montant de 57 000 € aux associations culturelles suivantes :

- Le Concert Lorrain (aide au projet pour organiser 2 cafés Baroques, temps de sensibilisation à la musique baroque en quartier : Borny et Devant les Ponts) (Médiathèque Jean MACE –MJC 4 Bornes)	3 500 €
- Pas Assez (aide au projet pour organiser des concerts de la scène locale dédiés à animer la terrasse de la Maison Rabelais pendant la saison estivale)	3 500€
- Quai Est (aide au projet pour organiser une biennale Koltés spectacles/colloques à l'automne 2012 au Théâtre du Saulcy)	15 000€

Par ailleurs, il est également proposé d'attribuer à l'Université de Lorraine/plateforme de Metz à compter de 2012 et ce pendant une période de trois ans dans les conditions prévues par la convention ci-annexée :

- Une subvention de fonctionnement pour le Théâtre du Saulcy de 20 000 € ;
- Une subvention pour la coproduction d'une œuvre théâtrale avec la Compagnie ASTROV à hauteur de 15 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,
Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 9 mai
2012,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER des subventions aux associations culturelles suivantes :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Pôle Culture – Action culturelle
Commissions : Commission des Affaires Culturelles et Commission des Finances
Référence Nomenclature « ACTES » : 7.5 subvention

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date
de la délibération.

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ